



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 123761

Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes exprimées par de nombreux membres d'associations venant en aide aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer et à leur famille quant au remboursement à 100 % des médicaments utilisée dans le traitement de cette affection. En effet, eu égard aux éléments d'information portés à sa connaissance par les intéressés, la Haute Autorité de Santé envisagerait un déremboursement partiel desdits traitements alors qu'ils ont fait la preuve de leur efficacité thérapeutique en augmentant la mémoire des patients et soulageant leurs symptômes. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Caillaud](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123761

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12762

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)